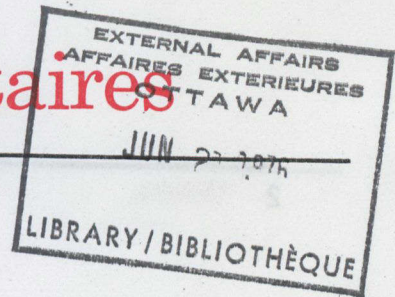




doc
CA1
EA9
R71
FRE
1975
octobre

Pages documentaires



N° 71
(Révisé en octobre 1975)

LES ESQUIMAUX DU CANADA

(Rédigé à Ottawa par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction des affaires territoriales et du développement social, Division du développement social)

Les nombreux changements survenus dans le Nord canadien ces dernières années ont touché presque tous les aspects de la vie des Inuit (c'est le nom que certains Esquimaux préfèrent se donner actuellement). Il n'y a qu'environ 100 000 Inuit au monde dont 20 000 habitent le Canada. Le reste de la population esquimaude se retrouve aux États-Unis, au Danemark et en URSS. Les Inuit du Canada occupent certaines régions de l'intérieur du pays et une bande de territoire qui longe la côte arctique sur, environ, la moitié de sa longueur. En dépit de l'étendue de ce territoire, leur homogénéité morphologique, linguistique et culturelle reste remarquable.

Les archives et les recherches archéologiques ont permis de constater que les Inuit du Canada - en particulier ceux de la côte atlantique - vivaient, jadis, beaucoup plus au sud. Au début du XVII^e siècle, ils occupaient toute la côte du Labrador et leur présence a même été observée sur la rive nord du golfe Saint-Laurent. Dans la région de la baie d'Hudson, par contre, ils ne semblent pas être descendus beaucoup plus au sud que le cap Jones (à l'est) ou le cap Churchill (à l'ouest).

Les premiers Inuit peuplaient essentiellement les régions côtières; ils pêchaient et chassaient le phoque, le morse, l'ours polaire et la baleine. Les Esquimaux de l'intérieur, ou Esquimaux des Caribou, habitaient la steppe et se nourrissaient de viande de caribou et des poissons provenant des nombreux lacs. Les arbustes, et non la graisse de baleine des riverains, leur servaient de combustible. Ils se rendaient rarement à la mer - en fait, certains d'entre eux ont même vécu toute leur vie sans l'avoir vue.

Les Inuit ou leurs prédécesseurs habitent les régions arctiques du Canada depuis plus de 4 000 ans, période qui vit se succéder quatre cultures. Plusieurs sagas islandaises évoquent, en effet, des rencontres avec un peuple qu'on croit être le peuple esquimau, et les premiers explorateurs européens de l'Arctique auraient rencontré, parfois, des représentants de la même race. Les Européens introduisirent l'idée du commerce chez les autochtones et leur firent connaître nombre de nouveaux produits. Cette influence ne fut cependant

53965975

qu'une transition puisque le véritable développement de l'Arctique canadien a été amorcé beaucoup plus tard que celui d'autres terres arctiques. Tandis que les Esquimaux d'autres pays traitaient déjà avec les Blancs, de nombreux Inuit canadiens ignoraient tout de l'existence de ces derniers. Leur isolement peut expliquer pourquoi ils s'appelaient eux-mêmes "Inuit", c'est-à-dire "les hommes", les seuls au monde.

L'arrivée des chasseurs de baleines

Dans certaines régions, les Inuit établirent leurs premiers contacts importants avec les équipages de baleiniers. En effet, dès 1821, les baleiniers britanniques s'aventurèrent au nord, dans le détroit de Davis et la baie de Baffin, suivis par les baleiniers américains. Vers les années 1860, la chasse à la baleine se pratiquait dans presque toutes les eaux navigables de l'est de l'Arctique. Au cours de la décennie suivante, la chasse ayant considérablement réduit le nombre de baleines, les Américains se dirigèrent vers l'ouest où ils entrèrent en contact avec les Esquimaux nomades de l'ouest de l'Arctique.

C'est grâce aux chasseurs de baleines écossais et américains que les Esquimaux furent initiés à l'usage des petites embarcations de bois et des armes à feu, et découvrirent l'existence des vêtements européens, du tabac, de certains produits alimentaires, d'outils et d'ustensiles.

Avec ces échanges vinrent les maladies, ainsi qu'un certain degré de métissage et des innovations intéressantes sur le plan pratique: citons, parmi celles-ci, les techniques de pêche en haute mer et une méthode de chasse tout à fait différente de la méthode traditionnelle des Inuit.

Un changement important se produisit dans le mode de vie des familles inuit que les baleiniers engagèrent pour travailler sur des navires et dans les stations côtières. Lorsqu'un navire devait se rendre dans une région dépourvue d'Esquimaux, on faisait monter à bord, au début de l'été, un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui retournaient chez eux ensuite à l'automne ou, lorsque le navire passait l'hiver dans la nouvelle région de pêche, restaient à bord ou vivaient sur la côte, à proximité du navire, jusqu'à la saison suivante. Leurs services n'étaient que maigrement rémunérés mais ils étaient assurés de recevoir de la viande de baleine si la chasse était fructueuse. Même dans les moments les plus difficiles, on leur fournissait assez de nourriture et de produits essentiels pour leur permettre de survivre. Parfois, certains d'entre eux recevaient - en don - des baleinières. La plupart des hommes obtenaient, généralement,

des fusils, des munitions, des vêtements et des outils, tandis que les couteaux, ustensiles, aiguilles et allumettes étaient donnés aux femmes. Lorsqu'après un siècle de prospérité, la chasse organisée prit fin dans l'Arctique canadien, les Esquimaux se retrouvèrent en mesure d'assurer leur subsistance dans leur propre pays mieux que par le passé.

Le marché de la baleine s'étant effondré, la valeur du renard blanc monta en flèche et permit l'exploitation commerciale de postes de traite dans l'Arctique. Lorsque la Compagnie de la baie d'Hudson s'intéressa aux régions plus nordiques de la toundra, nombreux furent les chasseurs de baleines qui s'improvisèrent commerçants. L'influence des commerçants sur les Inuit fut finalement beaucoup plus importante que celle des chasseurs de baleines.

Le premier poste de traite en territoire esquimau fut fondé à Wolstenholme, sur la rive sud du détroit d'Hudson. L'influence de Fort Chimo (1830) et de Petite rivière de la Baleine (1854) se fit sentir sur toute la côte située entre ces deux régions. Dès 1930, le nombre de postes de traite appartenant à la C.B.H. et à d'autres sociétés commerciales s'était accru considérablement et, en 1937, toutes les régions habitées de l'Arctique canadien étaient dotées de postes. La Compagnie de la baie d'Hudson possède aujourd'hui plus de cinquante magasins dans l'Arctique.

Période de transition

L'évolution progressive du mode de vie esquimau se prête mal aux généralités: il existe des différences régionales importantes attribuables aux progrès des différents groupes au sein de leurs propres cultures et au degré d'influence de la population blanche. Certaines innovations, l'usage des armes à feu par exemple, ont radicalement changé la vie quotidienne des Inuit. Du début du XX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, l'attrait des nouveaux produits offerts par le commerce des fourrures entraîna graduellement les Inuit dans un nouveau type d'économie et contribua à la disparition de leur ancien mode de vie. Cette influence se fit sentir, à divers degrés, sur un territoire couvrant plus d'un million de milles carrés. Jusqu'au début de la guerre, les Inuit canadiens vivaient de façon primitive et nomade dans une région reculée et à population clairsemée. Les ressources naturelles leur procuraient la nourriture essentielle et le vêtement. Les profits de la trappe leur permettaient généralement d'acquérir les autres produits dont ils avaient besoin.

La Seconde Guerre mondiale et le développement des transports aériens de longue distance, réduisirent l'isolement de l'Arctique. On aménagea

de nombreuses pistes d'atterrissage destinées à desservir les installations de défense ainsi que les postes de radio et les stations météorologiques.

D'autres entreprises virent le jour dans le Nord et la population canadienne en général commença à s'intéresser à la situation des Inuit. Au début des années 50, le gouvernement canadien mit en oeuvre une série de mesures destinées à leur permettre de s'associer aux efforts déployés en vue de développer l'Arctique sur le plan économique. C'est ainsi que l'on établit un meilleur système d'enseignement, des services de santé et de bien-être, de même que des programmes d'habitation, de services sociaux, d'expansion économique ou d'exploitation des ressources.

L'administration

A titre de citoyens à part entière, les Esquimaux ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'ensemble des Canadiens, notamment en ce qui touche les lois fédérales, provinciales et territoriales, ainsi que les lois sur les concessions, les impôts, la propriété foncière et les services sociaux. Bien que les Inuit ne soient pas visés par la Loi fédérale sur les Indiens, celle-ci leur est applicable en vertu d'une décision rendue par la Cour suprême en 1939, selon laquelle le terme "Indiens", tel qu'il est employé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, englobe aussi les Inuit, et le gouvernement fédéral est responsable des Inuit, sur le plan administratif. Cette compétence fédérale spéciale ne représente toutefois qu'un service supplémentaire, et ne joue en rien sur leur citoyenneté normale.

La politique actuelle du gouvernement à l'égard des Inuit vise à leur assurer l'égalité sociale tout en leur permettant de préserver leur culture afin qu'ils puissent, en tant que groupe, apporter une contribution originale à notre société multiculturelle. Le gouvernement fédéral s'occupe donc des Inuit dans le cadre de certains programmes, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'administration des Territoires. Les pages qui suivent fournissent un aperçu de ces programmes.

Gouvernement

L'évolution constitutionnelle des Territoires du Nord-Ouest a été conforme à l'objectif du gouvernement fédéral qui visait à favoriser leur autonomie. En 1969, la création du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, chargé d'assurer les fonctions du ministère du Nord canadien et des autres ministères fédéraux, au niveau provincial, en a constitué la première étape. Le Programme des affaires du Nord a

pour objectif de créer, sur place, un gouvernement représentatif et responsable.

On a présenté en 1975 deux projets de loi visant à accorder au Nord une plus grande représentation à l'échelle nationale: le projet de loi C-9 visant à assurer au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest un siège chacun au Sénat, et le projet de loi C-59 visant à accorder aux Territoires un second siège à la Chambre des communes. En 1970, des modifications à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest portaient de trois à quatre ans la durée du mandat du Conseil des territoires. Une autre modification à cette même loi permit, en 1974, de créer un Conseil formé de quinze membres et d'un président élus. En 1975, deux membres de ce Conseil, dont un Esquimaux, furent nommés au Comité exécutif pour la première fois. Les élections tenues en mars 1975 amenèrent la première majorité autochtone au Conseil - six membres sur neuf sont des Inuits. Enfin, à l'échelle provinciale, on a achevé le transfert des responsabilités fédérales en matière de logement en avril 1974.

Sur les soixante collectivités recensées dans les Territoires du Nord-Ouest en 1974, 48 ont été constituées en sociétés ou en municipalités régies par des conseils élus à l'échelle locale. Ces conseils sont composés de 76,2 p. 100 d'autochtones dont la majorité est Inuit.

Un nombre croissant d'Inuits forment leurs propres associations ou adhèrent à d'autres groupes; ils font notamment partie des associations de chasseurs et de trappeurs, ou du Comité consultatif de la gestion du gibier, lequel est chargé de conseiller le Commissaire. Des représentants Inuits ont également été nommés membres du Comité consultatif de l'emploi et de la formation (Strathcona), du Conseil de coordination de la lutte contre l'alcoolisme et l'abus des drogues, et des conseils d'administration de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, des Producteurs de l'Arctique canadien et de la société *Panarctic Oil*.

L'administration des Territoires du Nord-Ouest a adopté une politique visant à mettre entre les mains de la population la responsabilité de ses collectivités en lui permettant de créer des hameaux et des villages dont les conseils élus sont, dans la plupart des cas, à majorité Inuit ou indienne.

Certains facteurs: situation géographique, population, assiette de l'impôt, croissance économique, expérience administrative du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest etc..., ont entravé l'accès à l'autonomie. En effet, les territoires sont vastes mais peu peuplés. Le revenu y est faible, compte tenu de l'importance des

dépenses, et cette situation se perpétuera tant que le développement économique ne prendra pas un plus grand essor.

Associations esquimaudes

Au cours de ces dernières années, on a assisté à la formation de plusieurs associations visant à promouvoir les intérêts particuliers des Inuit. Ces groupements sont financés par le gouvernement fédéral depuis 1971. Les plus connus sont *Inuit Tapirisat du Canada* (I.T.C.), l'organisme national esquimau, le *Comité des droits des autochtones* (C.D.A.), qui oeuvre surtout dans l'ouest de l'Arctique, l'*Association Inuit du Nouveau-Québec* (A.I.N.Q.) et l'*Association Inuit du Labrador* (A.I.L.). Toutes ces associations prônent la conservation et la préservation de la culture et des traditions des Inuit, l'amélioration de leur statut social, la protection des droits et défense des plaintes des autochtones concernant les eaux et les terres qu'ils ont toujours utilisées. Les associations d'autochtones ont entrepris de nombreuses activités concernant les revendications territoriales, la langue inuit, les lois, l'éducation et la gestion du gibier.

Développement culturel

La préservation de la culture inuit constitue l'un des objectifs fondamentaux des associations esquimaudes qui, à cette fin, invitent les artistes, les artisans et les écrivains autochtones à se faire connaître à l'échelle nationale et internationale et à prendre une part active à la conservation et à la promotion du mode de vie particulier des Inuit. Il s'agit de créer une littérature inuit et d'encourager l'activité des autochtones dans le domaine des arts d'interprétation.

Depuis 1970, le gouvernement fédéral a apporté son soutien à ces principes par la voie d'expositions canadiennes et internationales, ainsi que d'un programme d'information et de conférences. Ces activités, qui reflètent un intérêt croissant pour les arts, ont rapporté trois millions de dollars aux Inuit en 1974.

La même année, un contrat a été signé entre le gouvernement fédéral et l'association *Inuit Tapirisat du Canada* en vue d'inventer un système graphique commun aux langues inuit. Certains Esquimaux, à titre collectif ou individuel, reçoivent régulièrement des subventions destinées à promouvoir toute une variété d'initiatives culturelles: programmes d'édition, de voyages et d'échanges etc....

Depuis 1969-1970, un certain nombre d'écrivains inuit ont reçu une aide financière pour la publication de leurs oeuvres, et certaines collectivités de l'Arctique ont été encouragées à publier des jour-

naux locaux en inuit et en anglais. Les acteurs inuit ont démontré leur talent tant au cinéma qu'au théâtre; un film inuit a reçu un accueil chaleureux lors d'un festival international.

Afin de renseigner les Inuit sur le mode de vie méridional, on a organisé des conférences regroupant des représentants des deux cultures. Ces conférences ont été reproduites sur magnéto et diffusées dans l'Arctique.

Programme de développement économique

Ce programme vise à accorder, par voie de consolidation, des subventions destinées à stimuler la croissance économique et des facilités de crédit aux habitants des régions arctiques non desservies par des organisations commerciales. Afin de les encourager à participer pleinement au développement économique du Nord en devenant propriétaires d'entreprises ou de coopératives ou en contribuant à l'exploitation des ressources des Territoires, des prêts sont consentis aux trappeurs pour leur approvisionnement.

Au début, les coopératives ont connu des progrès très lents s'expliquant par leur éloignement géographique et une mauvaise connaissance des pratiques commerciales et des conditions du marché méridional. L'amélioration des communications dans le Nord a permis de remédier à cette situation.

Les deux premières coopératives esquimaudes de l'Arctique canadien ont été constituées en sociétés en 1959; en 1974, on comptait 41 coopératives. Il s'agit d'entreprises polyvalentes qui s'occupent d'artisanat, de vente des fourrures, de construction et de vente au détail, ou encore, dispensent des services municipaux. En 1974, elles employaient environ trois cents résidents locaux travaillant à temps plein et quelque six cents personnes travaillant à temps partiel; leur chiffre d'affaires s'élevait à plus de 7,5 millions de dollars.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord fournit également une aide financière aux *Producteurs de l'Arctique canadien* qui assurent le service central de commercialisation des coopératives d'artisanat des Territoires du Nord-Ouest. Les ventes de cette compagnie ont considérablement augmenté, passant de 1 million en 1970 à plus de 2,5 millions en 1974.

Santé et développement social

Dans l'ensemble, les programmes de bien-être et de services sociaux des T.N.-O. sont comparables à ceux des provinces. L'administration des Territoires assure la direction de ces programmes et partage

avec le gouvernement fédéral certaines responsabilités concernant les services de santé offerts aux Inuit et aux autres résidents. L'administration des Territoires du Nord-Ouest offre gratuitement à ses résidents un programme d'hospitalisation et de services médicaux semblable à celui des régimes provinciaux. Les établissements de santé comptent aussi bien des hôpitaux modernes situés dans les grands centres que des dispensaires de soins infirmiers organisés dans les petites communautés. Bien que les hôpitaux soient les seuls établissements à dispenser des soins spécialisés, toute la collectivité peut bénéficier de bons soins médicaux et, en vertu de certaines dispositions, il est possible, en cas d'urgence, de transporter les malades dans les établissements du Sud. On a enregistré des baisses sensibles dans les taux de mortalité infantile et de maladies respiratoires mais la rudesse du climat et la faiblesse du revenu par habitant contribuent encore à maintenir le taux de mortalité à un niveau élevé; de 53,7 pour 1 000 en 1969, celui-ci est passé à 27,77 pour 1 000 en 1973. Les maladies vénériennes, encore très nombreuses, sont attribuables, dans la plupart des cas, à l'affluence de travailleurs venus du sud du Canada.

Le programme de développement social vise à réduire le taux de mortalité infantile et à poursuivre les efforts entrepris pour combattre la tuberculose, les maladies vénériennes et autres maladies contagieuses. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est le principal responsable du programme en ce domaine; les résultats dépendent toutefois d'autres facteurs, notamment de l'amélioration des habitations, des services d'eau et d'enlèvement des ordures, des programmes d'économie domestique, facteurs qui relèvent de l'administration des Territoires.

Bien qu'il se trouve encore des cas sporadiques de tuberculose, on a enregistré une baisse importante du nombre de cas nouveaux rapportés chaque année. Ainsi, le nombre d'Inuit atteints de tuberculose qui, en 1969, s'élevait à 103, est tombé à 17 en 1973. Les tuberculeux sont maintenant soignés sur place et l'on suit de près les anciens cas ainsi que ceux qui ont eu des contacts avec des personnes ayant contracté la maladie depuis peu. Actuellement, la plupart des Esquimaux n'ont plus de réticences à consulter les autorités médicales lorsqu'ils se croient atteints de tuberculose. On sait qu'autrefois, ils refusaient de subir des tests ou des radiographies car ces traitements les obligeaient à quitter leur foyer et leurs parents et à renoncer à leur alimentation habituelle pendant de longues périodes. Cette nouvelle pratique réduit également la tension psychologique et favorise l'accélération du traitement.

L'alcoolisme continue à faire des ravages dans les régions du Nord.

Aussi a-t-on mis en oeuvre, avec la collaboration de comités formés par diverses collectivités, des programmes locaux de sensibilisation aux méfaits de l'alcoolisme visant à éduquer et à conseiller les citoyens, les familles ou les employeurs sur la prévention et le traitement de l'alcoolisme.

Nos efforts ont également été entrepris à l'échelle locale pour combattre le crime. On a en effet décentralisé les maisons de correction dans l'espoir que les détenus, à proximité de leur foyer, s'amendent plus rapidement.

L'administration des Territoires du Nord-Ouest subventionne maintenant des programmes récréatifs ainsi que des programmes de formation de moniteurs. On utilise, autant que possible, les installations dont on dispose, les gymnases d'écoles en particulier. D'autres travaux importants, notamment la construction d'un stade et de piscines démontables ont également été menés à bonne fin. En outre, les Inuit ont participé en grand nombre aux Jeux d'hiver et d'été de l'Arctique, au programme desquels s'inscrivent des jeux et des compétitions qui leur sont réservées.

Habitation et services communautaires

L'urbanisation est l'un des phénomènes auxquels les Esquimaux ont eu le plus de difficulté à s'adapter au cours des dernières années. Avec la transformation des collectivités isolées en agglomérations organisées, s'est instauré un mode de vie sédentaire possédant la plupart des caractéristiques propres à une ville canadienne du Sud. Aussi, en dépit des bienfaits de l'urbanisation, l'Inuit devenu citadin n'en continue-t-il pas moins de ressentir de nombreuses frustrations et contradictions; aux valeurs et au mode de vie nouveau, il compare ceux que la tradition lui avait légués.

Les programmes d'habitation visent à assurer à tous les Inuit des logis convenables à loyer modique. Dans le cadre de ces programmes on s'efforce de construire des logements dont la qualité, compte tenu des services disponibles dans les communautés, est aussi bonne que possible. Le rôle des Inuit dans le fonctionnement et l'administration de ces programmes est d'une importance décisive pour le succès de l'entreprise.

Les services du *Programme de construction de logements dans le Nord*, qui ont pris naissance dans l'est de l'Arctique, jouent maintenant le rôle de principale agence de logement des T.N.-O. Par leur entremise, on peut louer une maison confortable à partir de 5\$ par mois, le prix du chauffage, de l'éclairage, de l'eau, des services d'égout et d'enlèvement des ordures étant compris dans celui de la location.

Ce programme, dans le cadre duquel quelque 2 500 logements ont été construits dans les Territoires du Nord-Ouest, a contribué à l'amélioration des normes de santé chez les Inuit et a joué un rôle important dans l'accélération du processus d'urbanisation. Ce sont maintenant les associations de locataires qui veillent à l'application du programme dans les collectivités. Certaines d'entre elles ont réussi à faire naître un esprit communautaire et travaillent à la réalisation du même objectif, c'est-à-dire, à l'amélioration des conditions de vie et des services publics au niveau communautaire.

Le *Programme de construction de logements dans le Nord* prévoit, pour le locataire, la possibilité de devenir propriétaire du logement qu'il occupe dès qu'il dispose de ressources financières suffisantes. Les sommes versées en loyers sont alors partiellement portées à son crédit. L'acquisition du logement présente, toutefois, un désavantage: le coût élevé du mazout, de l'électricité, de l'eau, des services d'épuration et d'enlèvement des ordures, compris dans la location, est alors à la charge du propriétaire.

Dans les régions du Nord, l'approvisionnement en eau ainsi que les services d'épuration et d'enlèvement des ordures sont assurés principalement par camion. Dans certaines collectivités, les coopératives inuit sont responsables des services publics qui, ailleurs, sont assurés par l'administration des Territoires du Nord-Ouest ou les entreprises privées approuvées. Dans les villages ou les hameaux, les services publics, l'entretien des routes et l'enlèvement de la neige ont été confiés aux conseils locaux qui sont, pour la plupart, à majorité inuit. Dans les centres les plus importants, des systèmes Utilidors* assurent l'approvisionnement en eau et le service d'épuration. Ces systèmes remplacent les camions à mesure que les collectivités prennent de l'importance et s'organisent. On envisage également d'établir de nouveaux systèmes d'épuration et d'enlèvement des ordures, non seulement pour préserver le fragile équilibre écologique, mais aussi pour améliorer les conditions sanitaires.

Communications

Le lancement du satellite de télécommunications "Anik" inaugurerait, en novembre 1972, une nouvelle ère dans le domaine des télécommunications. Ce satellite a, en effet, permis aux Inuit de bénéficier d'information de qualité en direct, et de généraliser l'emploi du téléphone, aux dépens des radio-téléphones au fonctionnement peu sûr, dans les communications entre collectivités. Grâce à "Anik" les Inuit peuvent non seulement être au courant de ce qui se passe plus au Sud, mais ils peuvent aussi communiquer plus facilement entre eux. D'autre part, le satellite a permis la diffusion d'émissions de radio et de télévision en Inuktitut, la langue esquimaude.

* Canalisation, câbles, etc., isolés et posés à la surface du sol, servant à assurer les services publics dans les agglomérations construites sur pergélisol.

L'expérience est appelée à se renouveler plus fréquemment; on s'efforce, en effet, de former un plus grand nombre de techniciens et d'annonceurs inuit. Un certain nombre d'annonceurs-opérateurs et de directeurs inuit travaillent déjà dans les stations de radio et de télévision.

Formation et emploi

Le monde du travail est dominé par la population blanche, les cadres ne se recrutant, pour ainsi dire exclusivement, que parmi ses membres. Le gouvernement, les entreprises de prospection et d'extraction des ressources naturelles et les compagnies de transport sont les principaux employeurs et le demeureront selon toute vraisemblance. Le monde de travail est, dans le Nord, à peu près identique à celui du Sud, sauf en ce qui a trait à la prospection pétrolière, où les équipes du Sud travaillent, alternativement, sur les lieux de forage et dans les centres administratifs du Sud. L'introduction de ce système, dans certaines collectivités inuit, constitue une heureuse initiative.

A mesure qu'ils acquièrent plus d'instruction et une meilleure formation, les Esquimaux sont en mesure d'assumer des tâches plus variées. Certains sont traducteurs ou commis dans la Fonction publique, d'autres travaillent dans l'entreprise privée. Ils peuvent travailler comme mineurs, menuisiers, ferblantiers ou magasiniers. Quant aux femmes, elles sont employées comme interprètes, assistantes-infirmières, serveuses et hôtesses de l'air. Certains Esquimaux travaillent pour le *Service du Nord de la Société Radio-Canada* comme annonceurs-opérateurs ou directeurs. D'autres optent pour la marine tandis que certains choisissent la carrière de pilotes de l'air. Notons qu'en 1960 un Esquimau a été ordonné ministre de l'Église anglicane et qu'un autre exerce la médecine.

Le gouvernement s'efforce d'offrir aux Inuit des possibilités de formation et d'emploi qui soient compatibles avec leurs aspirations et leurs besoins particuliers. Un groupe de travail spécial a proposé, en 1972, la création d'un Comité de l'emploi des autochtones du Nord dont les travaux ont été fructueux en ce domaine.

On a également mis en oeuvre un *Programme de promotion professionnelle* afin de fournir des fonds et d'autres formes d'aide aux ministères fédéraux responsables de la formation de cadres moyens dans le Nord.

Afin de stimuler le recrutement des autochtones, on introduit dans les contrats gouvernementaux des clauses particulières obligeant les employeurs à les embaucher. Le *Programme d'emploi dans le Nord* s'ef-

force de donner une formation aux Esquimaux et de fournir un climat favorable à leur adaptation à une condition de salariés durant leur formation en cours d'emploi.

Les sociétés pétrolières, gazifères et minières embauchent de nombreux Inuit. L'entremise d'extraction de plomb et de zinc à Nanisivik, dans la baie Strathcona, au nord de l'île Baffin, en est un bon exemple. Cette entreprise-pilote, qui fut lancée au cours de l'été 1974, à la suite d'un accord entre le gouvernement fédéral et l'industrie privée, procure des emplois et d'autres avantages aux communautés inuit établies dans la partie nord de l'île de Baffin. Le système de roulement d'équipes qu'utilisent les compagnies *Panarctic Oil* et *Gulf Oil* pour la prospection a également contribué à accroître le nombre des travailleurs inuit.

Le peu d'instruction des Inuit et la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée sont les obstacles majeurs en matière d'emploi. Dans certaines agglomérations, la rareté des emplois, étant donné le chiffre de main-d'oeuvre disponible, contraint un certain nombre d'Inuit à poursuivre leur formation dans le Sud, où des groupes de conseillers leur offrent des services d'orientation et les aident à résoudre leurs problèmes d'adaptation au mode de vie au Sud et à son économie fondée sur la rémunération salariale.

Enseignement

Le programme d'enseignement vise à donner les moyens de s'instruire en mettant sur pied une variété d'établissements et de cours allant de l'école maternelle aux cours d'éducation permanente, cours spécialisés etc. Il tient compte, dans la mesure du possible, des facteurs culturels et fait appel à la collaboration des parents dans l'administration des écoles locales.

Le nombre des élèves esquimaux inscrits dans les écoles a augmenté de 38 p. 100 de 1969 à 1975, et l'une des préoccupations majeures a donc été de trouver des locaux pour ces élèves. Au cours de l'année scolaire 1974-1975, on comptait 4 689 inscriptions; les adultes, les étudiants spécialisés et ceux qui suivent des cours de formation professionnelle ne sont pas compris dans ce chiffre.

En 1955, le ministère, appelé à l'époque *ministère du Nord canadien et des Ressources nationales*, institua dans les Territoires un vaste programme de constructions scolaires (internats et externats) afin de remplacer les écoles paroissiales et de fournir des locaux à tous les enfants, à l'exception de ceux qui faisaient partie des districts scolaires, déjà établis, de Yellowknife et Hay River. Des établissements scolaires importants et des résidences ont donc été construits dans

les grands centres tandis que des externats ont été bâtis dans la plupart des petites collectivités. Les fonds publics ne vont pas seulement à l'enseignement élémentaire et secondaire. Les Inuit aptes à recevoir une formation particulière ont la possibilité de fréquenter les écoles professionnelles, techniques ou autres établies dans les différentes provinces. Ils peuvent également entrer en apprentissage ou recourir aux services d'un bureau d'emploi. L'administration des Territoires du Nord-Ouest assume les frais de scolarité des étudiants qui suivent des cours dans les universités reconnues du sud du Canada.

L'élaboration de programmes d'études adaptés aux besoins particuliers des élèves du Nord a posé de sérieux problèmes. Au début, le souci de donner aux enfants du Nord des chances égales à celles des enfants canadiens des provinces, en leur offrant un enseignement semblable et d'égale qualité, amena l'adoption de programmes qui se différenciaient fort peu de ceux du Sud. Les dix dernières années ont cependant donné lieu à des changements marqués, particulièrement depuis que l'enseignement relève de l'administration des Territoires du Nord-Ouest. Les changements les plus importants se sont produits après qu'on eut reconnu que le principe d'assimilation des jeunes autochtones à la culture blanche du sud du Canada, en quelque domaine que ce soit, n'était pas valable. On a compris que le simple fait d'acquérir des connaissances venant du Sud n'aidait pas les Inuit au point de vue de leurs difficultés d'adaptation. Au cours des dernières années, on a mis en oeuvre de nouveaux programmes d'études qui respectent le mode de vie, la langue, l'histoire, le patrimoine et la culture inuit. L'administration des Territoires a fait sien le principe selon lequel l'enseignement doit être offert aux autochtones, au niveau élémentaire, dans leur langue maternelle.

Dans les écoles du Nord, l'introduction d'un enseignement dans la langue inuit ne fut pas chose aisée, puisqu'actuellement les professeurs ayant appris l'Inuktitut sont encore rares, et ceci en dépit des cours donnés à cette fin. L'administration des Territoires, pour combler cette lacune, emploie un nombre croissant d'assistants: de 48 en 1969-1970, celui-ci est passé à 123 en 1974-1975. Les écoles établissent un programme d'enseignement adapté aux autochtones, et reflétant leurs valeurs, en puisant aux sources de leur culture et de la culture blanche.

L'éducation permanente et spéciale a pris de l'ampleur parallèlement aux programmes d'études. Des cours d'éducation permanente sont maintenant offerts dans plus de 25 collectivités locales. Le Centre d'éducation permanente et de formation professionnelle de Fort Smith constitue un bon exemple de la diversification de l'enseignement: le programme d'études de ce centre qui comportait, au départ, un

seul cours en conduite d'équipement lourd englobe maintenant plus de 12 disciplines, allant du cours d'aide-infirmière à celui de spécialiste en télécommunications.

L'un des principaux objectifs du programme d'enseignement du Nord est de réunir une documentation pédagogique en langue esquimaude (bandes pour projection fixe, livres, etc...) et, entre autres des légendes. Cette tâche demande beaucoup de temps et d'argent.

Le jeune Esquimau fréquente l'école plus longtemps et atteint un niveau d'instruction beaucoup plus élevé que ses prédécesseurs. Il faut reconnaître, cependant, que le succès même du programme d'éducation est à l'origine d'un grave problème: les enfants s'adaptent maintenant beaucoup plus rapidement que leurs parents au mode de vie moderne. Il est donc urgent de procéder à l'éducation des adultes, dont la plupart ignorent ou parlent peu l'anglais et ne savent à peu près rien de la vie à l'extérieur de leurs communautés. On continuera à se préoccuper essentiellement des besoins des enfants mais l'on s'attachera dorénavant, surtout, à parfaire l'éducation de leurs aînés. L'administration des Territoires favorise un effort concerté visant à accroître le niveau d'instruction des parents et, au moyen de programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente, à les préparer aux nouvelles conditions d'existence créées par le développement du Nord.

L'essor des collectivités esquimaudes amène la décentralisation de l'organisation enseignante. Les possibilités de poursuivre des études dans le cadre de la collectivité locale s'améliorent graduellement, évolution sans doute salutaire puisqu'avec l'éducation centralisée et la vie à l'extérieur du foyer, dont on attendait de bons résultats, si peu d'élèves achevaient leurs études secondaires. Désormais, on voit dans le foyer non seulement un excellent facteur de stabilité mentale de l'élève mais aussi un lieu propice à l'apprentissage de la culture esquimaude.

RP/

DOCS
CA1 EA9 R71 FRE
1975 octobre
Les Esquimaux du Canada
53965975

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045543 7